

LA RÉGULATION AU SERVICE DES TERRITOIRES CONNECTÉS

GRACO TECHNIQUE

Groupe d'échange entre l'Arcep, les collectivités territoriales et les opérateurs

4 OCTOBRE 2017

Amphithéâtre de la MGEN – 3 square Max Hymans – Paris XV^e

Pour vous inscrire, veuillez vous adresser à delphine.fraboulet@arcep.fr

PROGRAMME

Programme de la matinée (9h00 – 12h30)

[RÉSERVÉ AUX COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT]

- 9h00 – 9h30 Accueil
- 9h30 – 10h30 Point d'actualité sur les communications électroniques [Arcep]
 - Actualité des marchés fixes
 - Actualité des marchés mobiles
- 10h30 – 10h50 Aménagement numérique du territoire : actualité des mesures gouvernementales [DGE]
- 10h50 – 11h10 Travaux en cours relatifs au service universel [Arcep]
- 11h10 – 12h20 Présentation des travaux concernant les RIP [Arcep]
 - Travaux sur les analyses de marché : focus sur le marché entreprises
 - Accès au génie civil
 - Déploiement de la fibre
- 12h20 – 12h30 Point d'étape sur l'arrêt du RTC

Pause déjeuner (libre)

Programme de l'après-midi (13h30 – 16h30)

[OUVERT AUX OPÉRATEURS ET AUX CABINETS D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE]

- 13h30 – 14h00 Accueil café
- 14h00 – 14h20 Présentation de monreseaumobile.fr (cartes de couverture mobile enrichies et enquête de qualité de service)

14h20 – 15h00 **Echange avec la salle – De nouvelles obligations de couverture mobile : quel contenu ?**

La couverture mobile est un sujet prioritaire pour l'aménagement numérique du territoire. Lors du cycle de concertation lancé par le gouvernement en juillet 2017, les collectivités se sont clairement exprimées sur cet enjeu.

Alors que le gouvernement a fixé comme orientation d'obtenir une couverture mobile de qualité, généralisée d'ici à 2020, et a demandé à l'Arcep d'engager des discussions avec les opérateurs mobiles concernant de nouvelles obligations de couverture, l'Autorité, dans le cadre de ce chantier, souhaite recueillir le point de vue des collectivités.

15h00 – 16h30 **Table ronde – Gigabit society : quels réseaux dans dix ans dans les territoires ?**

En 2016, la Commission européenne a fixé des objectifs stratégiques de connectivité pour l'Union européenne en 2025. Pour répondre aux besoins de débit des usages de demain, elle identifie comme priorité de permettre à tous les foyers européens, urbains comme ruraux, d'avoir accès à une connexion offrant une vitesse de téléchargement d'au moins 100 Mbit/s pouvant être convertie en une connexion gigabit.

Pour répondre à ces défis, la France s'est engagée dans un processus industriel dans lequel acteurs privés et publics mobilisent leurs énergies au service du déploiement des réseaux de nouvelle génération. Or, de tels déploiements, de grande envergure, s'inscrivent dans la durée et doivent être anticipés. Dans le même temps, des solutions technologiques ne se déploient et ne fonctionnent que si elles trouvent leur masse critique, à la fois du côté des équipements mais aussi de celui de la mise en place des offres de services.

Dans dix ans, quels réseaux faudra-t-il avoir mis en place pour répondre aux besoins de connectivité, en particulier dans les zones les moins denses du territoire ?

Intervenants :

- **Altitude Infrastructure**
- **AVICCA**
- **Orange**